

# Assemblée Générale de BE Larp ASBL

Procès-verbal - 02 février 2014

**Lieu et heure du début** : La Porte Noire, Bruxelles, à 14h00.

## Prise des présences et vérification du quorum

### Présents ou représentés

Balteria ASBL, Baronnies ASBL, Cerbere ASBL, D'un Rôle à l'Autre ASBL, L'école du Merveilleux ASBL, Kaernunos ASBL, Lunargent ASBL, Mortal Fight Circus ASBL, Namur GN ASBL, OV ASBL, Riddle of Steel ASBL, Phénix ASBL, Rêve Emotion ASBL, Total GN ASBL (procuration), Wild Dust ASBL, Xénor ASBL (procuration) et Xhodus ASBL.

### Les permanents

Benjamin Anciaux et Fabrice Wauthy.

### Retardés

D'Rôle d'Ere ASBL et Miril ASBL.

### Excusés

Another Medieval World ASBL, Arrowhead Events VZW, Dante et Rêve ASBL, Epic Events ASBL, Liège GN ASBL et Oneiros VZW.

### Invité

Thibaut de Radiguès, CJC.

### Démission

Confrérie des Chevaliers de l'Imaginaire ASBL

**Quorum de présence à atteindre pour que l'AG soit valide : 17 présents sur 26 (2/3).**

**Membres présents : 17, l'AG est valide.**

## Maintien des membres effectifs

**Quorum** : Il faut que  $\frac{2}{3}$  des membres effectifs se prononcent pour la perte du statut de membre

Vote 1 : Exclusion d'Another Medieval World ASBL qui n'est pas présent à l'AG

- Pour : 0
- Contre : 17
- Abstention : 0

Résultat : Ce membre n'est pas exclu de BE Larp.

Vote 2 : Exclusion d'Arrowhead Events VZW qui n'est pas présent à l'AG

- Pour : 0
- Contre : 17
- Abstention : 0

Résultat : Ce membre n'est pas exclu de BE Larp.

Vote 3 : Exclusion de Dante et Rêve ASBL qui n'est pas présent à l'AG

- Pour : 0
- Contre : 17
- Abstention : 0

Résultat : Ce membre n'est pas exclu de BE Larp.

Vote 4 : Exclusion d'Epic Events ASBL qui n'est pas présent à l'AG

- Pour : 0
- Contre : 17
- Abstention : 0

Résultat : Ce membre n'est pas exclu de BE Larp.

**Arrivée de Miril ASBL, le nombre de votant passe à 18.**

Vote 5 : Exclusion des Chevaucheurs de tonneaux ASBL qui n'est pas présent à l'AG, n'a pas payé sa cotisation et cesse ses activités de GN.

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Résultat : Ce membre ne fait plus partie de la fédération.

Vote 6 : Exclusion de Liège GN ASBL qui n'est pas présent à l'AG.

- Pour : 13
- Contre : 0
- Abstention : 5

Résultat : Ce membre ne fait plus partie de la fédération.

Vote 7 : Exclusion d'Oneiros VZW qui n'est pas présent à l'AG.

- Pour : 0
- Contre : 18
- Abstention : 0

Résultat : Ce membre n'est pas exclu de BE Larp.

## Approbation des nouveaux membres

**Quorum** : Il faut que  $\frac{2}{3}$  des membres effectifs se prononcent pour l'intégration d'un nouveau membre.

A la croisée des chemins ASBL. Cette association organisera le GN Vortex qui se déroulera dans un univers médiéval fantastique avec quelques éléments de la renaissance et de steampunk. Les personnages interpréteront des criminels à qui l'on donne une seconde chance. Le GN se déroulera le dernier week-end de mars.

Vote 8 : Intégration d'A la croisée des chemins ASBL à la fédération.

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 0

Résultat : A la Croisée des Chemins ASBL fait désormais partie de BE Larp ASBL.

**Arrivée de D'Rôle d'Ere ASBL le nombre de votant passe à 19**

## Récapitulatif des membres effectifs après approbation des nouveaux membres

<b>Nom de l'ASBL</b>	<b>Numéro d'association</b>
A la croisée des chemins (ALCDC)	475.884.671
Another Medieval World (AMW)	479.039.646
Arrowhead Events	895.369.980
Balteria	880.743.964
Baronnies	894.941.202
Cerbère	478.228.707
D'Rôle D'Ere (DRE)	475.560.118
D'un Rôle À L'autre (DRAL)	811.842.983
Dante et Rêve	832.999.079
École du Merveilleux (EDM)	445.634.925
Epic Events (EE)	829.753.143
Kaernunos	897.116.574
Lunargent	880.254.313
Miril	895.310.295
Mortal Fight Circus (MFC)	806.724.353
Namur GN	807.682.772
Occulte Veritas (OV)	864.602.966
Oneiros	454.017.309
Riddle of Steel (RoS)	837.777.023
Phénix	476.615.438
Rêve Emotion	501.905.417
Total GN	848.637.162
Wild Dust	843.613.354
Xénor	885.618.017
Xhodus	039.173.031

**Soit 20 membres présents sur 25.**

## Modification des statuts ou du règlement d'ordre intérieur

Aucune modification n'est demandée par les membres.

## Bilan moral

### Emploi

Le CA commence par faire le point sur la situation de l'emploi à BE Larp. Depuis sa reconnaissance comme Organisation de Jeunesse en janvier 2013, BE Larp dispose d'un permanent subsidié par la Fédération Wallonie-Bruxelles, emploi à temps plein. Ce poste est occupé par Benjamin Anciaux. Depuis novembre 2013, le CJC a prolongé de manière indéterminée l'emploi APE mis à disposition à BE Larp. Ce poste est occupé par Fabrice Wauthy.

Le CA explique également que, selon le décret ministériel, BE Larp pourrait bénéficier d'un détaché pédagogique. Cependant, BE Larp ne dispose actuellement pas d'une structure organisationnelle adéquate pour accueillir correctement un troisième travailleur.

Les permanents expliquent enfin que l'emploi subsidié par la FWB dépend d'un indice déterminé par le nombre d'activités organisées par BE Larp. Techniquement, BE Larp peut espérer grimper à la prochaine évaluation qui aura lieu en 2016 (tous les 4 ans). C'est cet indice qui détermine le nombre d'emploi que peut compter une OJ. L'évaluation de BE Larp se fera en 2016 et portera sur l'exercice 2015.

### BEta Larp

Gilles (Baronnies ASBL) est le bénévole qui a organisé l'événement en 2014. Il voudrait modifier le bémol présenté par la fédération en expliquant qu'il préfère se réjouir de la présence de certains membres plutôt que de notifier l'absence des autres.

La prochaine édition de BEta Larp devrait être organisée à Liège par Total GN.

### Bourse pour projets innovant

L'Ecole du Merveilleux ASBL s'interroge sur la manière dont la fédération départagera les candidats. Le CA explique qu'un jury sera constitué et départagera les différentes propositions reçues si nécessaire. Les critères de sélection seront déterminés par le CA.

L'AG demande également au CA et aux permanents des supports physiques promotionnels des différents projets organisés. Les membres pourront ainsi en faire la promotion dans leurs activités. De même, cette promotion pourrait se faire sur les différents sites des membres de la fédération.

### Service camionnette

Namur GN indique qu'une personne responsable d'Europcar Nanines est une ancienne GNiste et que le contact est *de facto* plus facile. Il indique également qu'il est possible d'effectuer deux contrats de location pour une camionnette (un pour le jeudi et un autre pour le week-end) et bénéficier ainsi de l'ensemble des réductions lié au code de promotion.

## Formations

Les permanents expliquent qu'un de leurs rôles est de former des animateurs d'OJ et de MJ aux différentes techniques de GN. Cette mission a pour but d'augmenter le nombre de GN en formant de nouveaux organisateurs et par là même d'en faire des CRACS.

Namur GN ASBL s'interroge sur le partenariat liant BE Larp avec les jeunes CSC. Ils ne désirent pas que BE Larp se politise. Le CA rassure en expliquant que ce n'est pas du tout l'intention de BE Larp mais plutôt de nouer des partenariats avec d'autres OJ et également de développer des activités plus visibles.

## Représentation

L'école du Merveilleux ASBL s'interroge sur la pertinence de la présence de BE Larp à l'Oxfam trailwalker. Les permanents répondent qu'ils espéraient pouvoir toucher un public jeune et potentiellement intéressé par le GN (en tant qu'activité d'extérieur). Ce ne fut malheureusement pas le cas (très peu de jeunes présents à la manifestation) et l'expérience ne sera plus renouvelée.

## Nuit du huis-clos

Pierre (Phénix ASBL) est le bénévole en charge de ce projet. Il explique qu'une première réunion vient d'avoir lieu pour ce projet et que la date fixée pour trouver des scénaristes est fin mars. L'activité en tant que telle est prévue pour fin novembre.

## Webzine

Benoît Nicaise (Rêve Emotion ASBL) est le bénévole en charge de ce projet. Il communique à l'AG son manque de rédacteur pour poursuivre la publication de ce webzine.

Le CA explique également à l'AG que sa volonté est de donner une liberté totale à la ligne éditoriale pour que ce Webzine ne devienne pas qu'un outil de communication de la fédération.

L'AG comprend cette volonté mais aimerait qu'un espace bien défini soit cependant réservé aux communications de la fédération afin de leur donner plus de visibilité.

Le webzine est actuellement hébergé en dehors du site de BE Larp. Un sous domaine est créé (mag.larp.be). Le webzine sera bientôt hébergé sur le site de la Fédération

## IT

Les responsables de la cellule IT expliquent que d'importantes modifications sont en cours (site web, serveur, services,...). Ils proposent également à toutes personnes ayant des idées de programmes utiles aux membres de BE Larp de les contacter.

### Vote 9 : Approbation du bilan moral

- Pour : 20
- Contre : 0
- Abstention : 0

Résultat : Le bilan est approuvé à l'unanimité.

## Bilan financier

Le CA présente un bilan analytique à l'AG comme demandé lors de l'AG 2013 Laurent de Greef s'interroge sur la location de salle, quelle est la proportion de l'entrepôt et de la MJ Antistatic ? Le CA répond que la participation aux frais de la MJ Antistatic s'élève à 100 euros par mois soit 1200 euros annuel.

OV ASBL s'interroge aussi sur le contenu de la rubrique "FE Divers". Le CA explique que le rachat du matériel volé en 2012 et 2013 a été placé dans cette rubrique ainsi que différentes erreurs (loyer versé sur le compte de BE Larp).

Vote 10 : Approbation du bilan financier

- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 1

Résultat : Le bilan est approuvé.

## Décharge des administrateurs

Les permanents expliquent ce que signifie la décharge des administrateurs.

Vote 11 : Décharge des administrateurs

- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 1

Résultat : Les administrateurs sont déchargés de leur fonction.

## Approbation du budget prévisionnel 2014

Le CA présente le budget prévisionnel 2014.

Vote 12 : Approbation du budget 2014

- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 1

Résultat : Le budget 2014 est approuvé.

## Motions

### Avis sur le logo de BE Larp

Durant l'année 2013, le CA a ressenti le besoin de changer de logo qui ne correspondait plus aux besoins de BE Larp. Rien dans le logo actuel ne représente le GN. Un appel à projet a été lancé et plusieurs propositions ont été recueillies et transférées aux membres pour avoir leur avis.

Aucune proposition n'a retenu l'attention de tout le monde. Certains membres ont également manifesté leur interrogation sur le fait de changer de logo et le CA se tourne aujourd'hui vers l'Assemblée Générale pour savoir si les membres partageaient leur point de vue.

Mortal Fight Circus ASBL soulève une erreur dans la communication de ce projet. Le CA a indiqué ce qu'il ne désirait pas plutôt que ce qu'il attendait. Selon eux, passer par un graphiste professionnel pourrait être la solution bien qu'ils comprennent la volonté de la fédération de faire d'abord appel à ses membres pour stimuler leur créativité.

OV ASBL indique qu'il ne faut pas modifier de logo à tout prix. Si aucune proposition satisfaisante n'est trouvée, il ne faut pas changer pour changer.

Phénix ASBL trouve la conversation intéressante et indique au CA sa satisfaction de ce retour en AG. Les décisions n'ont pas été prises arbitrairement et en cas de doute, c'est la bonne méthode. Plus de demandes d'avis seront désormais faites via la mailing list members.

Les permanents expliquent aussi que ce logo pourra décliner la future charte graphique de BE Larp et que le logo actuel ne permet pas une telle opération.

Vote 13 : L'Assemblée Générale demande au CA de BE Larp ASBL de consacrer le temps et l'énergie nécessaire pour modifier en qualité le logo de la fédération.

- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 5

Résultat : La motion est approuvée.

### Demande concernant le webzine

Vote 14 : L'Assemblée Générale demande au CA de consacrer une partie "indépendante" tel que voulue pour la ligne éditoriale sur le site du webzine et une partie dans laquelle se trouverait des informations quant aux projets et service de la fédération.

- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 1

Résultat : La demande est approuvée.

## Site permanent

Le CA propose à l'Assemblée Générale de constituer un cahier des charges pour l'obtention d'un terrain permanent pour organiser des activités.

Le but n'est évidemment pas d'agir dans la précipitation mais bien de s'informer, d'obtenir le plus d'informations possibles afin de faciliter le travail des futurs bénévoles désireux de s'investir dans ce dossier.

Rêve Emotion ASBL insiste pour que la fédération n'engloutisse pas trop d'énergie dans cet épineux dossier. Cela ne doit pas être une priorité.

Adrien indique qu'une piste à suivre serait pour lui les terrains militaires. L'armée essaye de vendre plusieurs terrains qui pourraient nous convenir.

Namur GN ASBL insiste également pour que la fédération explore d'autres pistes que l'achat pour l'obtention d'un tel terrain. Le CA acquiesce et précise que c'était même la dernière idée à envisager.

Vote 20 : L'Assemblée Générale demande au CA de constituer un cahier des charges en vue de l'obtention d'un terrain permanent pour organiser des activités.

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 2

Résultat : La motion est approuvée.

## Recherche de site de jeu

L'Assemblée Générale interpelle le CA sur la difficulté de trouver des endroits convenables où organiser des activités.

OV ASBL explique que malgré la reconnaissance OJ de la fédération, les membres ne peuvent pas bénéficier de telle réduction sur des sites comme Dworp. Le CA indique qu'en de pareil cas, il ne faut pas hésiter à contacter les permanents pour qu'ils puissent eux-mêmes expliquer la situation au propriétaire du site en question. Lunargent ASBL indique qu'ils ont réussi à obtenir le prix réservé aux OJ pour la location de leur site.

Phénix ASBL demande à la fédération de mutualiser les informations concernant les sites de jeu. Les permanents répondent qu'ils se sont parfois heurtés à des refus de telles collaborations de la part de membres.

Vote 21 : L'Assemblée Générale demande au CA de garantir l'efficacité, l'actualité et l'étoffement des sites de jeu.

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 2

## Election des administrateurs

**Quorum** : Une majorité des membres doivent se prononcer pour l'élection des administrateurs.

### Benoît Nicaise

Benoît présente sa candidature. OV l'interroge sur un éventuel conflit d'intérêt entre sa place au CA et son poste de rédacteur en chef de la Webzine (son indépendance éditoriale ayant été votée précédemment) ?

Benoît répond qu'il souhaite l'indépendance dans le Webzine et qu'il est toujours possible de changer de rédacteur en chef.

Vote 22 : Election de Benoît Nicaise au poste d'administrateur de BE Larp pour l'année 2014

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 2

Résultat : Benoît Nicaise est élu administrateur.

### Morgane Jansen

Baronnies ASBL l'interroge sur ses goûts. Y a-t-il un service qui l'attire plus qu'un autre dans la fédération ?

Morgane répond qu'elle est intéressée par cultiver l'image de la fédération et apporter ses compétences dans le milieu associatif. Elle désire s'investir dans la recherche de divers partenariats.

Vote 23 : Election de Morgane Jansen au poste d'administratrice de BE Larp pour l'année 2014

- Pour : 11
- Contre : 0
- Abstention : 9

Résultat : Morgane Jansen est élue administratrice.

### Cédric Delespaux

Cédric est intéressé par la coordination de l'équipe IT. Il désire être le référent, la personne de contact auprès du CA pour reléguer les demandes.

Vote 24 : Election de Cédric Delespaux au poste d'administrateur de BE Larp pour l'année 2014

- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstention : 2

Résultat : Cédric Delespaux est élu administrateur.

### Delphine Lambert (absente pour des raisons familiales)

Elle désire reprendre le projet Représentation de BE Larp comme décrit dans sa lettre de candidature.

Vote 25 : Election de Delphine Lambert au poste d'administratrice de BE Larp pour l'année 2014

- Pour : 11
- Contre : 3
- Abstention : 6

Résultat : Delphine Lambert est élue administratrice.

## Gaël Vandezande

Gaël s'occupera des projets liés à l'entrepôt de BE Larp, à la comptabilité, à l'IT et à certaines procédures administratives.

Vote 26 : Election de Gaël Vandezande au poste d'administrateur de BE Larp pour l'année 2014

- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstention : 4

Résultat : Gaël Vandezande est élu administrateur.

## Laurent de Greef

Laurent aimerait veiller au développement de l'IT, aux aspects internationaux de BE Larp, mener une réflexion de fond sur le rôle et la mission d'AVATAR. De nouveaux défis verront le jour et il faudra que le CA soit prêt à les relever. Enfin, il voudrait apporter un soutien au prêt de matériel.

Daniel l'interroge sur la redéfinition des rôles et les missions d'AVATAR dans le cadre de l'autonomie de l'événement. Laurent explique qu'il imagine mener des groupe de réflexion sur différents aspects de l'événement (financier, pérennité de l'événement sans qu'il ne devienne un fardeau).

Vote 27 : Election de Laurent de Greef au poste d'administrateur de BE Larp pour l'année 2014

- Pour : 17
- Contre : 0
- Abstention : 3

Résultat : Laurent de Greef est élu administrateur.

## Renaud D'Hondt

Renaud a pour projet de s'occuper du site permanent. Il s'était jadis occupé de la logistique AVATAR ainsi que de mettre en place le service d'Assurance pour la fédération.

Vote 28 : Election de Renaud D'Hondt au poste d'administrateur de BE Larp pour l'année 2014

- Pour : 19
- Contre : 0
- Abstention : 1

Résultat : Renaud D'Hondt est élu administrateur.

## Divers

- Baronnies ASBL félicite la fédération pour la préparation de l'AG qui s'améliore d'année en année.
- L'Ecole du Merveilleux ASBL félicite la fédération pour les nombreux projets lancés en 2013 mais demande que les bilans soient envoyés plus tôt à l'avenir.

Rédacteurs : Benjamin Anciaux et Fabrice Wauthy.